



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

Faits saillants

Séance extraordinaire du conseil des commissaires

6 novembre 2025

Le conseil des commissaires a adopté la résolution suivante :

Direction générale

CC-251106-CA-0023

ATTENDU QUE l'article 198 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule qu'une commission scolaire doit nommer une directrice générale ou un directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Selena Mell à titre de directrice générale par intérim, en vigueur immédiatement.

Le commissaire Benny Catania appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

